

ront avoir une conception du régime de gouvernement dans notre pays qu'après s'être rendu compte que l'essence véritable de la démocratie provient des gens qui n'ont rien au départ et qui doivent lutter pour obtenir ce qu'ils possèdent.

Comme je l'ai dit, cela n'est pas démocratique et, à tout le moins, ce n'est pas conforme à la conception que se font ceux qui siègent de ce côté-ci de la Chambre, que nous devions inviter les agriculteurs à laisser leur exploitation pour aller s'installer ailleurs. En mon propre nom et en celui du parti que je représente, je ne partage pas l'opinion qu'on pourrait ainsi résoudre le problème de la surproduction de l'industrie laitière.

En troisième lieu, pour ce qui est des problèmes de notre industrie laitière, je proposerais que nous élaborions un programme de distribution de lait aux écoliers. En collaboration avec les provinces et les municipalités, nous devrions voir à ce que chaque enfant du Canada reçoive quotidiennement la quantité de lait qu'il lui faut. C'est une honte et un déplorable exemple de l'état de notre politique agricole qu'il y ait aujourd'hui dans nos villes des enfants qui boivent des eaux gazeuses au petit déjeuner parce que leurs parents n'ont pas les moyens d'acheter du lait. Non seulement le gouvernement devrait-il appuyer financièrement un tel programme, mais il devrait aussi patronner un programme national destiné à convaincre les parents de la nécessité pour leurs enfants de boire du lait tous les jours. Que le ministre examine les programmes fructueux en ce sens qui existent au Royaume-Uni et aux États-Unis, afin que son ministère puisse prendre des dispositions semblables à celles que je préconise. J'ajouterais que cette proposition relative à un programme de distribution de lait aux écoliers fait partie de la politique agricole du parti libéral.

Quatrièmement, envisageons à la lumière de ces faits la possibilité de vendre, avec ou sans subventions, ou bien de donner du lait écrémé en poudre aux pays désavantagés.

Cinquièmement, envisageons l'institution d'un office de vente dans cette industrie, de concert avec les provinces, comme dans d'autres industries. Un tel office pourrait diriger et prévoir la production et assurer une offre suffisante de produits du lait aux acheteurs étrangers. C'est sans nul doute essentiel pour établir, maintenir et étendre nos débouchés d'outre-mer.

Puis, cela dit à propos de l'industrie laitière, monsieur le président, je déclare qu'aucun secteur économique n'a plus de difficultés que celui de l'agriculture dans l'Est du Canada. Il faut y voir, à l'origine, l'état coût-prix du revenu agricole. En trois ans, de 1958 à 1961, les prix des produits agricoles

ont baissé de 3.6 p. 100, alors que le coût des biens et services acquis par les cultivateurs ont augmenté de 5 p. 100. Comme j'ai parlé de l'industrie laitière en particulier, je vais parler pendant quelques instants des difficultés des éleveurs de porcs.

La décision que le gouvernement a prise d'abaisser la prime versée pour les porcs, catégorie A, de \$3 à \$2 par bête a interdit et déçu les éleveurs. La prime de \$3 avait été fixée par le décret du conseil du 24 août 1960. Ce programme avait encouragé les éleveurs du pays entier à améliorer la qualité des bêtes. Or, à peine avaient-ils commencé à le faire que le gouvernement annonce, le 12 septembre dernier, qu'il abaisse la prime de \$3 à \$2. J'ai été assez étonné, monsieur le président, comme l'ont été aussi tous les membres de la Chambre, j'en suis sûr, d'entendre le ministre de l'Agriculture dire, au début de la présente session, que cette réduction faisait partie du programme d'austérité du gouvernement, et que les éleveurs de porcs étaient priés de consentir à cette réduction qui représenterait leur contribution au programme d'austérité. J'exhorte le ministre de l'Agriculture à rétablir la prime de \$3. Les éleveurs de porcs n'aiment pas à représenter le seul secteur de l'économie de qui on exige une contribution spéciale supérieure à celle des autres Canadiens. Les éleveurs de porcs ont à souffrir des effets de ce programme qui s'est révélé un fiasco par suite de la négligence coupable et de la mauvaise gestion du gouvernement.

J'ai tenté de traiter des problèmes qui influent directement sur l'industrie laitière et sur l'élevage du porc. Je demande au ministre de l'Agriculture de poursuivre les efforts qu'il juge opportuns pour les agriculteurs de l'Ouest et de faire tout ce qu'il peut pour cette industrie, même s'il semble, du moins dernièrement, que ses efforts dans ce sens ont été accueillis de diverses façons. Je ne dirai rien à ce propos pour le moment. Je demande instamment au ministre de l'Agriculture de porter ses regards vers l'Est, au delà de la tête des Lacs, et de tâcher d'atténuer les graves problèmes qui se posent pour les agriculteurs de l'Est.

**M. Bigg:** L'honorable député me permettrait-il de lui poser une question?

**M. Honey:** Certainement.

**M. Bigg:** J'écoute l'honorable député avec soin, mais je ne saisis pas très bien ses chiffres concernant le prix des eaux gazeuses et du lait. Si je comprends bien, le prix de l'eau gazeuse est de 13c l'oncne au détail. A ce prix-là, 40 onces de lait coûtent donc 70c.

**M. Honey:** Je ne vois pas très bien le raisonnement de l'honorable député, mais j'ai bien dit, comme l'honorable député l'aura